

AVIS DE COURS A POURVOIR

(CORRESPONDANT à 2/10 DE TEMPS PLEIN)

FACULTE D'ARCHITECTURE LA CAMBRE HORTA DE L'ULB

Domaine : Art de bâtir et urbanisme

Discipline : Architecture

Date limite du dépôt des candidatures : 25/04/2026 à midi

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2026

Une charge de cours est ouverte par appel aux membres de la Faculté d'architecture de l'ULB, tous cadres confondus, dans le cadre de leur charge actuelle (avec possibilité d'aménagement de charge) ou par extension de charge (exclusivement cadre Cambre).

Cette extension de charge est attribuée au rang le plus haut du/de la, candidat.e

Le cours suivant est à pourvoir :

COMM P 1303 Composition et représentation 1 : Théorie et critique d'architecture

Objectifs pédagogiques

Cet appel à propositions pédagogiques concerne l'enseignement et l'encadrement du cours de **Composition et représentation 1 : Théorie et critique d'architecture (COMM-P1303)**. Ce cours vise à éveiller les étudiant.es aux enjeux de la composition architecturale dès la première année du bachelier. Il s'inscrit dans une démarche d'acculturation progressive à la pratique architecturale, en introduisant les étudiant.es à l'histoire, aux théories et à la critique des systèmes et logiques compositionnelles mobilisés en architecture.

Les propositions pédagogiques veilleront à articuler le cours, lorsque pertinent, avec l'enseignement du projet d'architecture et/ou les cours de moyens d'expression, tout en encourageant des approches pédagogiques innovantes et des formes d'expérimentation didactique, dans le respect du cadre pédagogique de la formation et en cohérence avec le programme de bachelier. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à l'adéquation et à la progressivité pédagogiques du cours au sein du cursus, notamment en lien avec les enseignements de théorie, composition et représentation dispensés en Bachelier et Master (Ba2 : **COMM-P2103, COMM-P2203** ; Ba3 : **COMM-P3303** ; Ma1 : **COMM-P4103, HAAR-P4105**).

Dans le programme actuel de Ba1, ce cours est dispensé sur l'ensemble de l'année (Q1 & Q2) à concurrence de 2 heures par semaine (48h).

Pour rappel, une charge d'enseignement :

- implique, outre les charges dédiées à l'enseignement, la participation aux activités générales de la faculté (surveillances et corrections des examens, délibérations, suivi de travaux de fin d'études, etc.).
- permet, entre autres, la participation à la vie facultaire et à l'externalisation de la faculté.

Compétences requises

- vous avez une expertise théorique dans l'un des domaines repris plus haut et/ou une pratique professionnelle d'architecture;
- vous avez une expérience utile d'enseignement de l'architecture et êtes en mesure d'en transmettre les ressorts.
- vous avez déjà participé à des jurys d'architecture et/ ou des évaluations pédagogiques face au grand nombre ;
- vous avez éventuellement une expérience internationale ;

Titre requis

Titulaire d'un Master en architecture (ou équivalent)

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de David Lo Buglio, Vice-Doyen aux Ressources humaines de la Faculté d'architecture de l'ULB (courriel : vicedoyen.rh.archi@ulb.be) ou Jean-Didier Bergilez, Vice-Doyen de la Faculté d'architecture (courriel : vice-doyen.archi@ulb.be).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Décanat de la Faculté (doyenne.archi@ulb.be) ainsi qu'au Directeur de l'administration facultaire à l'adresse daf.archi@ulb.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation – 2 A4 maximum ;
- un Curriculum vitae, comprenant une liste des publications (selon le canevas type ULB);
- un dossier d'enseignement comprenant un projet d'enseignement (3 A4 maximum) et un rapport sur les activités d'enseignement antérieures. Ce dossier comprendra, si elles existent, les évaluations pédagogiques dont vous aurez fait l'objet – et votre commentaire s'y rapportant ;
- un dossier d'enseignement / « portfolio » explicitant votre expertise pédagogique et/ou le cas échéant votre pratique (architecture) au travers de 5 références maximum de préférence en lien avec le cours. 5 A4 maximum ;

La date limite du dépôt de candidature est fixée au 25/04/2026 à midi